

Date : _____ Nom de l'élevage : _____
N°SIRET / NUMAGRIT / EDE : _____

La visite porte sur le concept One Health, elle est biennale et prévue pour une durée d'une heure environ. Les instructions pour dérouler le questionnaire se trouvent dans le Vademecum (annexe 2b) à destination du vétérinaire.

Les questions obligatoires commencent pas (*) et sont soulignées. Ces questions sont à poser telles quelles, sans modification, et le vétérinaire enregistre la réponse de l'éleveur. Les réponses seront remontées via un questionnaire en ligne si l'élevage est tiré au sort sur le site de téléprocédure.

Les autres questions, en particulier les quiz, sont à visée pédagogique. Elles peuvent être adaptées et conduites comme le vétérinaire le souhaite. Posez uniquement les questions qui vous semblent pertinentes.

PARTIE I : LE CONCEPT ONE HEALTH

La première partie de cette visite consiste en un jeu sérieux sur la notion du One Health à faire avec l'éleveur. Le son doit être activé. Il est conseillé d'utiliser un ordinateur ou une tablette.

Accès au jeu en ligne (lien ci-dessous ou QR Code ci-contre) :

<https://view.genially.com/6728eafb3a88a2bf20950cf8>

Si vous n'avez pas d'accès à internet pendant la visite, deux possibilités sont mises à votre disposition via des documents téléchargeables en amont à ce lien :

<http://gofile.me/4QSSw/8mkKezpeH> (consulter le vademecum (annexe 1) pour plus de détails).



Q.1.1 * Ce format vous a-t-il plu ?

☐ Beaucoup ☐ Plutôt oui ☐ Plutôt non ☐ Pas du tout

Q.1.2 * Pensez-vous que cet échange vous permettra de détecter plus facilement une nouvelle maladie ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas

Q.1.3 * Pensez-vous que cet échange a fait évoluer votre perception de l'importance de la biodiversité pour la santé ?

☐ Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas

PARTIE II : LES ZOONOSES

PARTIE A : Enquête sur l'utilisation des produits vétérinaires

Q.2.1 Connaissez-vous la notion de pathogène multi-résistant ?

Q.2.2 * Disposez-vous d'un protocole de soins établi dans le cadre d'un BSE (Bilan Sanitaire d'Elevage) ?

☐ Oui ☐ Non

Q.2.3 * Si oui, avez-vous pour habitude de vous y référer ?

☐ Oui, toujours ☐ Parfois ☐ Non

Q.2.4 * Vous arrive-t-il d'utiliser, pour vos équidés, des médicaments de manière autonome ? *On entend par autonome, sans prescription, ni avis vétérinaire avant administration*

☐ Oui, toujours ☐ Parfois ☐ Non (j'appelle toujours mon vétérinaire avant toute utilisation)

Q.2.5 * Si vous utilisez des médicaments de manière autonome, lesquels ?

☐ Antibiotiques (AB) ☐ Antiparasitaires Internes (API)
☐ Antiparasitaires Externes (APE) ☐ Anti-inflammatoires stéroïdiens (AIS)
☐ Anti-inflammatoires non-stéroïdiens (AINS)
☐ Autres (préciser) : _____

PARTIE B : Les antiparasitaires : effets négatifs et utilisation raisonnée

Q.2.6 Quiz sur la notion de « résistance API » :

		VRAI	FAUX
Pour vous, un parasite résistant c'est :	Un parasite plus agressif pour l'animal.		
	Un parasite moins sensible à certaines familles d'antiparasitaire.		
Comment apparaît un parasite résistant dans un élevage ?	Il a été génétiquement modifié par un antiparasitaire.		
	Il peut être introduit dans votre structure par l'arrivée d'un nouvel animal.		
Comment une population parasitaire devient-elle résistante ?	En traitant toujours avec la même famille d'antiparasitaires.		
	En traitant trop souvent.		
L'apparition de résistances c'est :	Peu grave, il suffit de changer d'antiparasitaire.		
	Peu grave, de nouveaux antiparasitaires sont découverts chaque année.		
	Très grave, plus aucune molécule ne fonctionne dans certains élevages.		

Q.2.7 Quiz effets environnementaux :

	VRAI	FAUX
Dans la nature, les crottins sont dégradés par des insectes / vers / micro-organismes, ce qui participe à l'équilibre des écosystèmes.		
Après une vermifugation, une partie du principe actif est relarguée dans les crottins pendant plusieurs jours.		
Certaines molécules présentes dans les API sont nocives pour les insectes / vers / micro-organismes.		
Certaines molécules présentes dans les APE (anti-mouches/tiques/taons) sont également nocives pour les autres insectes (abeilles, papillons, etc...).		
L'emploi inapproprié de vermifuges et d'antiparasitaires externes a donc des effets négatifs sur les écosystèmes.		

Q.2.8 Pensez-vous que les propositions suivantes présentent un intérêt pour limiter les effets négatifs des API (résistances, résidus environnementaux) ?

	Intérêt pour limiter les résistances	Intérêt pour limiter l'impact environnemental	Sans intérêt
Faire une coproscopie avant de traiter.			
Varier les molécules.			
Ramasser régulièrement les crottins dans les paddocks pâturés.			
Faire peser ou estimer régulièrement le poids de votre cheval afin d'avoir la bonne posologie.			

Q.2.9 * Vous arrivez-t-il de faire réaliser des coproscopies ?

☐ Oui, régulièrement (au moins 1 fois par an)
 ☐ Oui, ponctuellement
 ☐ Non, jamais

Q.2.10 * Si oui, dans quelles circonstances ?

Plusieurs réponses possibles

☐ Avant un traitement
 ☐ Lors de baisse d'état
 ☐ Sans circonstance particulière (ex : bilan annuel)

☐ Autres (précisez) : _____

PARTIE C : Antibiotiques : notion de résistance et bonnes pratiques d'utilisation**Q.2.11 Quiz sur la notion de « résistance et bonne utilisation des antibiotiques » :**

	VRAI	FAUX
Fièvre = infection bactérienne = antibiotique		
Tous les antibiotiques fonctionnent sur toutes les bactéries.		
L'emploi trop fréquent d'antibiotiques augmente la probabilité de sélectionner des bactéries résistantes.		
Le mauvais dosage d'un antibiotique peut sélectionner des bactéries résistantes.		
Pour limiter les résistances, il est important de respecter la durée prescrite du traitement antibiotique, même lorsque le cheval va mieux.		
Une plaie, même légère, a besoin d'antibiotiques.		
Un jetage, même léger, nécessite le recours à des antibiotiques.		
Des bactéries résistantes ou des éléments de résistances aux antibiotiques portés par les chevaux peuvent se transmettre à l'Homme.		
Pour choisir le bon antibiotique et éviter les résistances, le vétérinaire peut faire un prélèvement.		

PARTIE D : Gestion et bonnes pratiques des médicaments entamés

Q.2.12 Comment gérez-vous le stockage des médicaments que vous détenez ?

	OUI	NON
Je note la date d'ouverture sur le flacon et je le redonne à mon vétérinaire/pharmacien après 28 jours.		
Je suis vigilant(e) sur les conditions de conservation des médicaments que je détiens (meuble dédié).		
Je conserve les ordonnances des médicaments que je détiens jusqu'à la fin du traitement et pendant 5 ans.		

Q.2.13 Quiz sur la notion des « temps d'attente » :

	VRAI	FAUX
Une différence existe entre temps d'attente et délai dopage.		
Temps d'attente viande : durée pendant laquelle mon cheval est exclu de la filière bouchère.		
L'utilisation de certains médicaments exclut pour 6 mois (<i>notion de substances essentielles</i>) voire définitivement le cheval de la filière bouchère.		
Le cahier des charges Agriculture Biologique impose un doublement des temps d'attente.		
Délai dopage : durée pendant laquelle mon cheval ne peut pas participer à une épreuve sportive.		
Les médicaments d'humaine n'ont pas de délai d'attente, et pas de délais dopage.		

Q.2.14 * Où notez-vous les temps d'attente / délais dopage ?

- ☐ Je ne les note pas
 ☐ Dans mon registre d'élevage
- ☐ Je me réfère uniquement à l'ordonnance de mon vétérinaire quand j'utilise un médicament avec prescription
- ☐ Autre (précisez) : _____

PARTIE E : Temps d'échange – Qu'en pensez-vous ?

Q.2.15 * Pensez-vous modifier vos pratiques à la suite de cet entretien ?

- ☐ Oui. Quelles sont les pistes ? _____
- ☐ Non. Quels sont vos freins ? _____

Q.2.16 Quels sont vos besoins en formation ?

Date de la visite :

Nom et signature du vétérinaire :

Signature de l'éleveur :

Ce document est à conserver au moins 5 ans dans le registre d'élevage. Une copie est à conserver au moins 5 ans par le vétérinaire sanitaire.